



L'OIM ET LES RAPATRIEMENTS DE FONDS

DÉFINITION, VOLUME ET UTILITÉ DES RAPATRIEMENTS DE FONDS

Les « rapatriements de fonds » se composent de trois flux de transferts monétaires dont les chiffres sont publiés annuellement par le FMI dans son Annuaire statistique de la balance des paiements : les envois de fonds des travailleurs, la rémunération des employés et les transferts des migrants. Mais pour un certain nombre d'États, d'institutions et d'experts, le terme recouvre désormais davantage que ce qui précède. Pour l'OIM, les rapatriements de fonds désignent tous les transferts monétaires effectués par les migrants vers leurs pays d'origine ; en d'autres termes, les flux financiers associés à la migration. Dans la plupart des cas, les envois de fonds sont des transferts monétaires effectués à titre individuel par un travailleur migrant ou un immigré au profit de proches dans son pays d'origine. Il peut aussi s'agir de fonds investis ou déposés par le migrant dans son pays d'origine ou dont

il lui fait don. La définition pourrait aussi être élargie pour englober les transferts et dons personnels en nature.

Les rapatriements de fonds internationaux reçus par les pays en développement devraient totaliser 167 milliards de dollars E.-U. en 2005 ; leur chiffre a doublé au cours des cinq dernières années (Banque mondiale, 2005). Les transferts des migrants constituent pour ces pays une importante source de devises étrangères, qui leur permet d'importer des biens vitaux et de rembourser leur dette extérieure. Ils jouent aussi un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté. La contribution que peuvent apporter les rapatriements de fonds au développement économique des pays d'émigration aux niveaux local, régional et national est de mieux en mieux établie et reconnue.



OIM Organisation Internationale pour les Migrations

17 route des Morillons • CH-1211 • Geneva 12 • Switzerland
Tel: + 41 22 717 91 11 • Fax: + 41 22 798 61 50 • Email hq@iom.int •
Internet: www.iom.int



BUTS ET DOMAINES DE COMPÉTENCE DE L'OIM

Consciente que les fonds rapatriés par les migrants sont avant tout des fonds privés, mais qui offrent aussi des possibilités de développement pour des communautés et des pays tout entiers, l'OIM poursuit dans ce domaine l'objectif de faciliter l'élaboration de politiques et de dispositifs propres à :

- améliorer les services de transfert de fonds proposés aux migrants ;
- accroître l'impact positif des rapatriements de fonds sur le développement.

En partenariat avec les gouvernements, les migrants, les associations de migrants, les institutions financières et les donateurs, l'OIM s'emploie à atteindre cet objectif en menant des recherches destinées à appuyer l'élaboration de politiques et de programmes, le dialogue sur la politique migratoire, l'échange des bonnes pratiques, le renforcement des capacités et la réalisation de projets pilotes.

S'agissant du lien entre rapatriements de fonds et développement, la compétence particulière de l'OIM réside notamment dans :

- une présence mondiale et une vaste expérience des questions migratoires – l'OIM compte 116 États membres et plus de 200 bureaux à travers le monde ;
- de solides partenariats avec les autorités responsables des cadres institutionnels régissant la migration et les rapatriements de fonds ;
- des contacts directs avec les migrants, dans les pays d'origine comme dans les sociétés d'accueil ;
- une participation croissante à la recherche, au dialogue sur les politiques et aux projets pilotes portant sur le lien entre rapatriements de fonds et développement, dans différents pays et régions du monde.

STRATÉGIES DE L'OIM

AMÉLIORER LES SERVICES RELATIFS AUX RAPATRIEMENTS DE FONDS

Informer

Informer les migrants du coût réel des rapatriements de fonds ainsi que des différentes options de transfert disponibles dans leur pays hôte.

Abaisser les coûts, développer les services bancaires et leur accessibilité

Collaborer avec les banques et les institutions financières en vue de rendre les services de transfert de fonds plus performants et plus accessibles aux migrants participant aux programmes de l'OIM ou d'autres organismes. Établir le contact avec les migrants et leurs familles pour améliorer l'accès aux services bancaires élémentaires dans les pays d'envoi comme dans les pays de réception et ainsi contribuer à abaisser les coûts et à améliorer la fiabilité des services. Aider à renforcer

les capacités nécessaires à l'amélioration de l'acheminement des fonds vers les zones encore mal desservies.

Améliorer les services consulaires

Aider à renforcer les capacités nécessaires à l'amélioration des services consulaires aux migrants, comme la tenue d'une base de données, l'émission de documents d'identité, l'autorisation de l'accès des migrants irréguliers aux circuits officiels de transfert de fonds, dans la mesure du possible.

ACCROÎTRE L'IMPACT POSITIF DES RAPATRIEMENTS DE FONDS SUR LE DÉVELOPPEMENT

Encourager les envois de fonds de nature philanthropique

Encourager les associations de migrants à contribuer à des projets de développement dans les pays d'origine. Favoriser aussi le resserrement des liens entre les communautés/associations de migrants et les autorités gouvernementales dans les pays d'origine afin de faciliter la collaboration entre ces parties et de multiplier les sources possibles de financement des initiatives de développement.

Diffuser l'information

Diffuser auprès des migrants l'information sur les possibilités d'épargne et d'investissement disponibles via des centres d'information des migrants

Contribuer à créer des possibilités de développement

Collaborer avec les banques, les organismes de micro-crédit et d'autres institutions financières afin d'offrir aux migrants des possibilités de placer et d'investir leur argent.

En plus de promouvoir les initiatives spécifiques mentionnées ci-avant, l'OIM soutiendra les initiatives favorisant une bonne gouvernance et la mise en place de politiques économiques saines, indispensables à la réalisation du potentiel qu'offrent les rapatriements de fonds en termes de développement.

RECHERCHE ET ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES POUR L'ÉLABORATION DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES

Améliorer et développer la recherche

Pour que les fonds des migrants puissent être mis au service du développement dans les pays d'origine, il est indispensable de disposer d'informations et de données plus fiables sur les volumes de fonds envoyés, sur leur utilisation, sur les mécanismes de transfert et sur les comportements et préférences en matière d'épargne et d'investissement. Or dans de nombreux pays, les données disponibles sont limitées. L'OIM collabore actuellement avec les gouvernements, des universitaires, des banques, des organisations internationales et des partenaires privés pour combler ce manque d'informations en mettant en place des dispositifs destinés à améliorer et développer la collecte et l'échange de données.

Ateliers et consultations

- Diffuser les meilleures pratiques et les connaissances techniques parmi les gouvernements et les associations de migrants, développer l'accès à l'information et au savoir-faire et étendre l'accès aux compétences techniques des secteurs public et privé ;
- Communiquer les résultats de travaux de recherche, définir des priorités et établir des plans d'action.

Faire le lien entre la recherche et l'élaboration de politiques et de programmes

Etablir des politiques et des programmes destinés à accroître le volume des fonds empruntant des circuits de transfert officiels, à abaisser les frais de transfert et à développer l'impact positif des envois de fonds sur le développement, en menant des travaux de recherche dans les domaines suivants :

- *Données* – à savoir entre autres le volume, les principaux pays de provenance, les circuits de transfert, y compris un aperçu des frais d'envoi des principaux circuits et de leur capacité de desservir les zones rurales.
- *Restrictions et obstacles rencontrés par les migrants et par les fournisseurs de services de transfert* – notamment les restrictions imposées par les politiques (politiques de contrôle des taux de change et de contrôle des opérations bancaires) et les obstacles concrets (qui ralentissent les transferts et compliquent les procédures).
- *Possibilités de mettre les fonds des migrants au service d'initiatives de développement* – comme le logement ou le micro-crédit, ainsi que les politiques existantes ou planifiées visant à attirer les fonds des migrants. Etant donné la difficulté qu'il y aurait à convertir des travailleurs migrants/des épargnants sans expérience préalable des affaires en entrepreneurs compétents, il sera stratégiquement plus efficace de laisser à des intermédiaires financiers de confiance le soin d'attirer l'épargne des migrants pour la rediriger vers des petites et micro entreprises existantes.

TRAVAUX DE RECHERCHE DE L'OIM SUR LES RAPATRIEMENTS DE FONDS, DIALOGUE SUR LA POLITIQUE MIGRATOIRE ET PROJETS PILOTES

RECHERCHE ET COLLECTE DE DONNÉES

OIM au niveau mondial

Afin d'encourager les bureaux de l'OIM à entreprendre des activités dans le domaine des rapatriements de fonds et d'obtenir des données utiles et comparables pour appuyer l'élaboration des politiques, l'OIM met actuellement au point des modèles d'outils de recherche destinés à simplifier les travaux de recherche que mènent les bureaux de l'OIM dans le monde entier sur les rapatriements de fonds.

Suisse et Serbie et Monténégro

L'OIM, en collaboration avec le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (FSM) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

(BERD), mène un projet de recherche opérationnelle et de planification sur le lien entre rapatriements de fonds et développement, financé par le Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques (SECO). Le but de ce projet est de réunir, d'analyser et de présenter des informations sur les transferts de fonds effectués par la diaspora serbe vivant en Suisse, sur leur impact et sur l'utilisation qui en est faite par les familles des migrants, ainsi que d'utiliser ces données à l'appui d'autres politiques et pratiques influant sur les transferts de fonds entre la Suisse et la Serbie et Monténégro. Les conclusions de ce travail de recherche serviront de base à l'élaboration de stratégies d'investissement concrètes et réalisables visant à développer l'impact positif des envois de fonds sur le développement en Serbie et au Monténégro, notamment de nouvelles formes d'investissement coopératif impliquant le SECO, les Serbes vivant en Suisse et d'autres partenaires stratégiques. L'objectif final est d'accentuer la croissance économique et de réduire la pauvreté en Serbie et au Monténégro.

Albanie

L'OIM a mené récemment une étude sur les rapatriements de fonds en Albanie, comprenant une enquête auprès des ménages. L'objectif était d'utiliser les résultats de cette étude dans l'élaboration de la stratégie nationale sur les migrations et dans le Plan national d'action correspondant.

Moldova

Dans une étude récente basée sur les travaux d'un groupe de réflexion et sur des entretiens avec des répondants clés, l'OIM s'est penchée sur les rapatriements de fonds vers la Moldova, et notamment sur les difficultés et les obstacles rencontrés par les migrants pour accéder aux circuits officiels de transfert, ainsi que sur l'usage qui était fait de ces fonds.

Costa Rica et El Salvador

Le Système d'informations statistiques sur la migration en Amérique centrale (SIEMCA), conçu par l'OIM pour fournir en temps opportun des données migratoires adéquates et compatibles en provenance de diverses sources pour la région de l'Amérique centrale, a fait la synthèse des données disponibles fournies par les ménages sur les rapatriements de fonds au Costa Rica et au Salvador.

Guatemala

L'OIM a conduit à la fois une enquête nationale auprès des ménages sur les fonds envoyés par les migrants à leurs familles au Guatemala et une enquête nationale sur l'impact de ces fonds.

Colombie

Le bureau de l'OIM en Colombie a mené une étude sur les fonds rapatriés dans le pays intitulée « Remesas en Colombia, Desarrollo y Marco Legal » (Envois de fonds vers la Colombie, développement et cadre juridique). Cette étude était basée sur des enquêtes réalisées auprès des ménages et sur les travaux menés par des groupes de réflexion dans la zone métropolitaine de Pereira, ainsi que sur une enquête quantitative conduite auprès des bénéficiaires d'envois de fonds dans les bureaux de change (à travers lesquels transitent quelque 80 pour cent des envois de fonds à destination de la Colombie).

DIALOGUE SUR LA POLITIQUE MIGRATOIRE

Pays les moins avancés

Une Conférence ministérielle des pays les moins avancés (PMA) réunira en 2006 des représentants des gouvernements, des institutions financières et bancaires internationales et régionales, du système des Nations Unies et des organisations internationales, des organismes de transfert de fonds, des institutions de micro-finance, des associations de migrants, des ONG, des chercheurs, des donateurs bilatéraux et de fondations, en vue :

- de partager des données d'expérience, des enseignements et de saines pratiques sur le renforcement de l'impact positif des envois de fonds sur le développement ;
- de se concerter sur les difficultés rencontrées par les migrants qui expédient des fonds et par les familles destinataires, et de proposer des solutions concrètes pour maximiser les effets bénéfiques des rapatriements de fonds en termes de développement ;
- d'élaborer un plan d'action pour accroître l'impact positif sur le développement et mobiliser du soutien pour la mise en œuvre de ce plan dans les pays les moins avancés ;
- Pour préparer la conférence, un questionnaire a été adressé aux gouvernements des pays les moins avancés afin de réunir des données sur les envois de fonds, sur les politiques en vigueur qui favorisent ou entravent le flux productif, et sur l'utilisation des fonds.

Asie

Les consultations ministérielles sur la migration de main-d'œuvre en Asie organisées par l'OIM depuis 2003 ont examiné les flux d'envois de fonds dans les pays d'Asie exportateurs de main-d'œuvre ainsi que leur utilisation, et ont débouché sur des recommandations destinées à améliorer l'accessibilité des institutions financières officielles, à développer leurs capacités infrastructurelles et à élargir les zones qu'elles desservent, ainsi qu'à accroître l'impact des envois de fonds sur le développement. Les recommandations ont été faites sur la base d'études portant sur le Bangladesh, l'Inde et les Philippines.

Kenya, Tanzanie et Ouganda

En 2004, l'OIM et la Communauté de l'Afrique de l'Est ont co-organisé un atelier qui avait, entre autres objectifs, celui de recenser les lignes directrices et cadres réglementaires existants, y compris les mesures incitatives et les restrictions, les structures existantes et les lacunes, dans le but d'améliorer les services de transfert et de développer l'impact positif des envois de fonds sur le développement. Des études ont été préparées par des consultants nationaux pour chaque pays.

PROJETS PILOTES

El Salvador

Les bureaux de l'OIM de Washington DC et d'El Salvador collaborent avec le ministère salvadorien des

affaires étrangères pour concevoir et dispenser un cours de formation à la gestion de projets destiné aux responsables des associations de migrants salvadoriens aux États-Unis ainsi qu'à un certain nombre de leurs organisations partenaires au Salvador. Le but de ce cours de renforcement des capacités est d'accroître la capacité de ces organisations de migrants de concevoir, financer et réaliser des projets transnationaux de développement humain et économique au niveau régional au Salvador, en travaillant en partenariat avec le Gouvernement salvadorien et d'autres partenaires stratégiques.

Guatemala

Le Gouvernement du Guatemala et le bureau de l'OIM dans le pays travaillent actuellement à la conception d'un projet novateur destiné à financer la construction de logements à faible coût pour les familles de migrants à partir des rapatriements de fonds et d'une allocation d'aide au logement.

Tadjikistan

L'OIM s'emploie, à travers des initiatives de micro-crédit prenant appui sur un programme communautaire du PNUD, à développer les capacités des familles de migrants, des communautés locales et des acteurs de la société civile dans le but d'encourager les migrants à investir les fonds qu'ils rapatrient dans des moyens de subsistance viables pour leurs familles. En concertation avec des comités locaux de développement, l'OIM offrira aussi des facilités de financement participatives pour les initiatives communautaires, fournira l'infrastructure de télécommunications nécessaire et proposera des services de conseil aux candidats à la migration et à leurs familles.

Afrique-Italie

Le projet pilote Migration pour le développement en Afrique (MIDA)-Italie est financé par le Gouvernement italien. L'objectif du projet est d'établir une stratégie en vue de mobiliser des ressources (humaines, techniques et financières) en faveur de zones cibles du pays d'origine, en renforçant les possibilités offertes aux ressortissants africains vivant en Italie de jouer un rôle actif d'agent de développement. Des informations sur les compétences communautaires et individuelles, sur les capacités d'investissement et sur les projets de soutien aux pays d'origine seront collectées et consignées dans une base de données. Le projet s'adressera en particulier aux migrants souhaitant mettre sur pied des micro-entreprises et des activités créatrices d'emploi dans leur région d'origine. Il englobera également un travail de recherche destiné à :

- recenser les possibles synergies avec des projets de développement lancés/financés par des institutions italiennes, dans le but d'encourager une participation directe des migrants subsahariens vivant en Italie ;
- étudier d'autres mécanismes à travers lesquels les diasporas pourraient rapatrier des fonds vers leurs pays d'origine, et le cas échéant mettre en avant des produits financiers viables susceptibles d'intéresser les migrants.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ VOUS
ADRESSER AU : SIÈGE DE L'OIM

GENÈVE, SUISSE

SERVICE DE LA MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE
LABOURMIGRATIONSERVICEAREA@IOM.INT